

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Direction du secrétariat corporatif

Montréal, le 26 janvier 2024

OBJET : Demande d'accès à l'information
N/D : 06122.05.0832

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande reçue à nos bureaux le 27 décembre 2023.

En réponse à votre demande, nous vous confirmons que nous n'avons répertorié aucune situation pendant la période visée par votre demande en lien avec une contravention aux articles 6.6.1 et 6.6.2 du Code d'éthique et de déontologie des employés de Loto-Québec et de ses filiales, que vous pouvez consulter [ici](#).

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

[Original signé]

François Racine
Directeur du Secrétariat corporatif
Responsable adjoint de l'accès à l'information
Loto-Québec